

RPI

CSS 4013

SAINT-HILLIERS Ecole > SAINT-HILLIERS Ecole

AUGERS-EN-BRIE Ecole > AUGERS-EN-BRIE Gondelot

Année scolaire 2023/2024

Horaires valables à partir du 4 septembre 2023

	Jours de fonctionnement	lm-jv---
SAINT-HILLIERS	ECOLE	08:04
COURCHAMP	MONUMENT AUX MORTS	08:08
RUPEREUX	ABRIBUS	08:13
LES MARETS	MARECHERES	08:20
	CORBERON	08:26
AUGERS-EN-BRIE	ECOLE	08:30
RUPEREUX	ABRIBUS	08:42
COURCHAMP	MONUMENT AUX MORTS	08:46
SAINT-HILLIERS	ECOLE	08:50

accompagnant

* Correspondance avec le CSS 4012

	Jours de fonctionnement	lm-jv---
AUGERS-EN-BRIE	ECOLE	16:40
RUPEREUX	ABRIBUS	16:47
COURCHAMP	MONUMENT AUX MORTS	16:52
SAINT-HILLIERS	ECOLE	17:00
COURCHAMP	MONUMENT AUX MORTS	17:05
RUPEREUX	ABRIBUS	17:09
LES MARETS	MARECHERES	17:15
	CORBERON	17:19
AUGERS-EN-BRIE	GONDELOT	17:21
	ECOLE	17:26

* Correspondance avec le CSS 4012

Les règles pour voyager en sécurité

À la montée

- J'attends l'arrêt complet du car avant de monter.
- Je présente systématiquement mon titre de transport à chaque trajet.

Pendant le trajet

- Je place mon sac/ cartable **sous le siège** ou dans le porte-bagages.
- J'attache ma ceinture de sécurité.
- Je reste assis et calme pendant tout le trajet.
- J'ai un comportement respectueux vis-à-vis du conducteur et des autres voyageurs.

À la descente

- J'attends l'arrêt complet du car avant de descendre.
- J'attends le **départ du car pour traverser**.
- Je ne reste **jamais sur les aires de stationnement** pour les cars.

Cette ligne est un circuit spécial scolaire à tarification spécifique, accessible uniquement avec la carte Scol'R.

Les élèves bénéficiaires d'un circuit spécial scolaire doivent être munis de la carte Scol'R et la présenter au conducteur lors de chaque montée.

